Lectures - L'Europe face au défi populiste

Christian Lequesne

▶ **To cite this version:**

Christian Lequesne. Lectures - L'Europe face au défi populiste. Critique Internationale, 2005, 28, pp.195-199. 10.3917/crii.028.0195 . hal-01045011

HAL Id: hal-01045011

https://sciencespo.hal.science/hal-01045011

Submitted on 24 Jul 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Lectures

CÉCILE LECONTE

L'Europe face au défi populiste

Paris, PUF, 2005,

250 pages.

par Christian Lequesne

Le 25 janvier 2000, les États membres de l'Union européenne ont décidé d'imposer des sanctions diplomatiques à l'un des leurs. En réaction à l'entrée dans le gouvernement de coalition autrichien formé par le conservateur Wolfgang Schlüssel du parti d'extrême droite de Jörg Haider, le Freiheitliche Partei Österreichs (FPÖ) ou Parti de la liberté d'Autriche, les quatorze pays de l'UE ont en effet suspendu toute relation bilatérale avec Vienne [1].

C. Leconte utilise cet épisode inédit de l'histoire de l'UE comme point de départ d'une étude non seulement du parti de Jörg Haider, mais aussi du fonctionnement du projet politique européen au regard de ses fondements normatifs. Spécialiste de l'Autriche, qu'elle a observée au cours d'un séjour au département de science politique de l'université d'Innsbruck, elle fournit une analyse détaillée de la genèse et des évolutions – parfois surprenantes – du FPÖ [2]. Empruntant à la sociologie historique, elle rappelle que l'une des faiblesses de l'Empire austro-hongrois « (…) face aux forces qui [ont œuvré] à sa désintégration [venait] du fait que son système de partis [était] essentiellement structuré autour des clivages nationaux [et qu'à] l'exception de la social-démocratie, les partis (…) se [concevaient] avant tout comme les porte-parole de telle ou telle nationalité ». C'est dans ce contexte que s'est développé en Autriche le parti des nationaux-allemands de Schönerer, qui, largement absorbés par le national-socialisme – à la différence des sociaux-démocrates, des chrétiens-sociaux et des communistes –, défendait une conception pangermaniste impliquant la destruction de l'Empire multinational au profit de l'Anschluss, c'est-à-dire du rattachement à l'Allemagne.

C. Leconte montre qu'en 2000 l'électeur du FPÖ se perçoit avant tout comme un patriote autrichien et non plus comme un pangermaniste [3], mais

1. Les sanctions ont été levées en septembre 2000, après le rapport d'une commission de sages.

2. L'étude était déjà publiée lorsque s'est produite, en avril 2005, la scission du FPÖ à l'issue de laquelle tous les ministres et la moitié des députés membres de ce parti ont rejoint la Nouvelle Alliance pour l'Avenir de l'Autriche (BZÖ) fondée par J. Haider.

3. Courant avec lequel Haider a rompu officiellement en 1995.

qu'il reste très attaché à une conception ethnique de l'identité collective héritée de ce « troisième camp ». Elle analyse également les ambiguïtés du discours de Haider à l'égard du national-socialisme (il a qualifié, par exemple, les Waffen SS de « soldats comme les autres »).

Il est un peu dommage, en revanche, que les débats mémoriels de la société autrichienne soient traités de façon trop succincte. Les réactions suscitées en 1986 par la candidature à la présidence de la République de l'ancien secrétaire général des Nations unies Kurt Waldheim (ÖVP), accusé d'avoir dirigé une unité de renseignement de la Wehrmacht qui a commis des crimes à l'égard de juifs et de résistants, témoignent pourtant de la difficulté qu'ont les Autrichiens (en cela, ils ne sont pas les seuls) à accomplir leur travail de mémoire autrement que sur le mode de la controverse. Tout récemment encore, en avril 2005, l'intervention à la radio autrichienne de Siegfried Kampl, très proche de Jörg Haider, a déclenché de vives protestations dans tout le pays. Le sénateur a en effet dénoncé le traitement brutal infligé à la fin de la seconde guerre mondiale aux anciens nazis autrichiens, au moment même où ses compatriotes s'apprêtaient à fêter le soixantième anniversaire de leur libération par les troupes alliées[4].

L'auteur aurait pu également nous en dire davantage sur « un aspect peu connu » du FPÖ : son engagement initial en faveur de l'Europe, qui s'est poursuivi jusqu'aux années 1980 et qui l'a notamment amené à soutenir un temps l'adhésion de l'Autriche à la Communauté européenne. L'explication réside sans doute dans le fait que certains membres du parti voyaient dans ladite Communauté, porteuse de libéralisme économique, le moyen de détrôner le néocorporatisme qu'ils abhorraient.

Le revirement eurosceptique du FPÖ relève de la stratégie protestataire. Il s'inspire en cela des référents idéologiques présents dans d'autres partis de l'extrême droite en Europe[5]. La comparaison menée par C. Leconte avec le Front national en France, la Ligue du Nord en Italie, le Vlaams Block en Belgique ou encore le Parti du peuple au Danemark est tout à fait pertinente. Elle montre en effet qu'indépendamment de leurs spécificités tous ces partis, qui se définissent d'abord comme « nationaux », affirment un même rejet de l'intégration européenne, qui accroîtrait l'immigration et donc la diversité culturelle, cartelliserait les élites (des capitales nationales et de Bruxelles) et, surtout, privilégierait l'uniformisation postnationale aux dépens du principe national. On pourrait objecter que les mouvements d'extrême droite ne sont

4. Voir Joëlle Stolz, « Le futur président du Sénat autrichien défend les "nazis persécutés" après 1945 », *Le Monde*, 28 avril 2005.

5. Voir Hans-Georg Betz, *La droite populiste en Europe*, Paris, Autrement, 2004.

pas les seuls à considérer comme impossible le dépassement du national. Ainsi, le républicanisme français, de gauche comme de droite, tient la nation pour l'aboutissement d'une histoire quasi charnelle et qui ne peut pas être transcendée. C'est cette même conception qui justifie les réticences du président de la République tchèque, Vaclav Klaus, et des penseurs proches de son Parti démocratique civique (ODS), à l'égard de la construction européenne[6].
C. Leconte souligne également combien le système autrichien de la « Proporz », qui a impliqué jusqu'en 2000 une cogestion du système politique par le duopole conservateurs (ÖVP) /sociaux-démocrates (SPÖ), a favorisé la montée en puissance de Haider (le FPÖ est passé de 10 % des voix aux élections législatives en 1990 à 27 % en 1999). De même que les périodes de cohabitation en France ont été exploitées par Le Pen sur le mode du « tous dans le même sac », de même la démocratie de concordance autrichienne a été dénoncée par Haider. La critique a trouvé d'autant plus d'écho auprès des électeurs que la « Proporz », nous dit C. Leconte, s'éloignait effectivement du modèle de démocratie libérale à plusieurs égards : omniprésence des deux partis SPÖ et ÖVP dans le développement de la société civile, absence de concurrence dans les offres politiques faites aux électeurs, difficultés à identifier les responsabilités politiques, déplacement enfin de la prise de décision des institutions de gouvernement vers des forums extraconstitutionnels, en l'occurrence les nombreuses institutions néocorporatistes. Ces pratiques ont d'ailleurs été tellement intériorisées qu'au ministère autrichien des Affaires étrangères on pouvait dire au chercheur étranger, au milieu des années 1990, auquel des deux partis se rattachait chaque diplomate et lui expliquer les savants dosages opérés pour respecter l'équilibre SPÖ/ÖVP dans les nominations aux principaux postes[7].
Le plus important toutefois est que la démonstration de C. Leconte nous invite à réfléchir, au-delà de l'exemple autrichien, aux évolutions des démocraties de concordance ou « consociatives » (par opposition aux démocraties majoritaires), pour reprendre les notions développées par Arendt Lijphart au début des années 1980. Il est en effet frappant de constater qu'en Autriche, mais aussi aux Pays-Bas, en Italie et en Belgique, l'extrême droite a renforcé ses positions en se présentant comme le défenseur du peuple contre les arrangements entre les partis participant au « système ». Dans le cas précis de l'Autriche, C. Leconte montre que la critique virulente de la « Proporz » par

6. *Cf.* le site Internet du *think tank* Centrum pro Ekonomiku a Politiku (**www.cepin.cz**) ; ou encore Centrum pro Ekonomiku a Politiku, *Rekneme své ano nebo ne Evropske Ustavé*, Prague, CEP, 2005, préfacé par Vaclav Klaus.
7. J'avais été frappé et intéressé par la manière très ouverte dont mes interlocuteurs diplomates viennois me parlaient de la « Proporz en action » au sein de leur ministère.

Haider s'appuie sur celle de l'État providence corporatiste, qui aurait créé des « profiteurs sociaux » (*Sozialschmarotzer*) grâce à la complicité des conservateurs et des sociaux-démocrates.

De façon plus générale, la crise des sanctions est donc le révélateur d'une interrogation de l'UE sur les valeurs qui la fondent et le sens du projet politique qui la sous-tend. À cet égard, le propos de l'auteur sur l'espace public européen est des plus nuancés. Certes, l'affaire autrichienne prouve qu'il existe une forme de délibération politique à l'échelle européenne (audition du président de la République autrichien par le Parlement européen, affichettes « non à Haider » brandies par certains eurodéputés, prises de position des leaders nationaux, débats dans les journaux). Mais elle révèle également que l'espace public européen se constitue davantage à partir du maillage des divers espaces nationaux que par un simple effet de substitution et, surtout, que le niveau d'exigence du respect des valeurs et des règles de comportement reste tributaire de la politique intérieure de chaque État. En effet, si le Président Chirac et le gouvernement Jospin se sont placés en première ligne pour dénoncer la situation politique autrichienne, c'est, entre autres, parce qu'ils voyaient là un moyen de discréditer Le Pen (vain espoir, si l'on considère les résultats du leader du Front national à l'élection présidentielle de 2002). Quant aux eurodéputés membres du SPÖ, ils ont certes cherché à préserver leur crédibilité à l'égard de leurs collègues socialistes au Parlement européen, mais ils ont surtout voulu ménager la sensibilité des adhérents de leur propre parti pour la plupart hostiles au principe des sanctions.

Un autre élément que révèle l'affaire autrichienne est la difficulté, au demeurant classique dans l'histoire, qu'éprouvent les démocraties à sanctionner un gouvernement issu d'élections libres qui compte des membres proclamant des valeurs non démocratiques. Dans la perspective des élargissements de l'Union, le traité d'Amsterdam (1997) avait introduit un critère de conditionnalité prévoyant que tout État membre qui violerait les principes démocratiques de façon « grave et persistante » serait sanctionné par la suspension de certains de ses droits (notamment le droit de vote au Conseil des ministres). Ce mécanisme communautaire a été totalement court-circuité dans l'affaire Haider au profit de mesures *ad hoc* définies par les quatorze États membres. Selon l'auteur, ce choix est dû à la difficulté, d'une part, de qualifier exactement le type de violation dont le nouveau gouvernement autrichien se serait rendu coupable au regard des traités – alors même qu'il n'était pas encore entré en fonction –, d'autre part, de recueillir l'accord unanime de tous les partenaires de la communauté. L'initiative des sanctions est en effet venue de quelques États membres (Allemagne, Belgique, France et Espagne), les autres (en l'occurrence les petits) ayant été seulement invités à se joindre au

« consensus européen ». La Finlande et le Danemark n'ont ainsi que tièdement soutenu la décision des instances de l'UE, ce qui a contribué à radicaliser l'opposition entre « petits États » et « grands États ». En outre, parmi les Autrichiens, nombreux sont ceux qui, sans soutenir du tout Haider, ont perçu ces sanctions comme la manifestation de l'arrogance des « grands » États membres à l'encontre d'un « petit ». C. Leconte aurait pu d'ailleurs traiter plus en profondeur les conséquences de cette crise sur l'imaginaire des Autrichiens.

Si des sanctions concrètes (suppression des rencontres officielles, contacts avec les ambassades limités au niveau technique et absence de soutien aux candidatures présentées par l'Autriche dans les organisations internationales) ont été appliquées pendant huit mois, C. Leconte observe que la légitimité des sanctions n'a jamais été tout à fait acquise. En témoigne la faible volonté de ceux qui avaient pris fait et cause contre l'Autriche de reproduire le même mécanisme lorsqu'à Rome, au printemps 2001, Silvio Berlusconi a formé un gouvernement de coalition avec la Ligue du Nord, tout aussi xénophobe que le FPÖ. Quant à J. Haider et à son électorat, dont les gouvernements de l'Union se sont désintéressés une fois les sanctions annoncées, ils ont été confortés dans leur populisme anti-européen comme dans leur assise politique. En témoigne d'ailleurs leur participation aux différents gouvernements qui se sont succédé depuis cinq ans à Vienne. En définitive, ce que le livre de C. Leconte montre bien, c'est que l'intervention des États membres dans la vie politique autrichienne au nom du droit à l'ingérence a surtout révélé un manque d'Europe… Un de plus ! ■

Christian Lequesne est directeur de recherche au CERI et directeur du Centre français de recherche en sciences sociales de Prague. Il travaille actuellement sur le positionnement des gouvernements et des sociétés d'Europe centrale dans la construction européenne. Il a publié, entre autres, avec Jacques Rupnik, *L'Europe des Vingt-Cinq. 25 cartes pour un jeu complexe* (Paris, CERI-Autrement, nouvelle édition 2005) et, avec Simon Bulmer (eds), *The Member States of the European Union* (Oxford, Oxford University Press, 2005) Adresse électronique : **lequesne@cefres.cz**